

QUESTIONS / REPONSES

Question 1 16/06/2026 de *Les murs ont des plumes architectes*

Bonjour, Quelles sont les compétences demandées ? Un architecte mandataire et un BE structure ? Cordialement,

Réponse

Bonjour, : oui, les compétences sont un architecte mandataire et un BET structure.

Cordialement.

Question 6 25/06/2026 de *VERDI BATIMENT NORD DE FRANCE*

Bonjour, Imposez vous la prise de mandat ? Si oui, à qui ? architecte ou bureau d'études ? à la lecture du programme, il semble pertinent que le mandat soit porté par le bureau d'études. Merci d'avance pour votre retour. Cordialement.

Réponse

Bonjour, : Le mandataire peut être l'architecte ou le bureau d'études.

Bien cordialement.

Question 7 26/06/2026 de *VERDI BATIMENT NORD DE FRANCE*

Bonjour, Sur le planning, il est indiqué 8 mois d'études et 7 mois de travaux. Dans le programme, il est indiqué 10 mois d'études et 11 mois de travaux. Quels sont les bons délais ? Merci par avance. Cordialement.

Réponse

Bonjour, : Le bon délai est celui indiqué dans le planning : 8 mois d'études et 7 mois de travaux.

Bien cordialement.

Question 8 26/06/2026 de *VERDI BATIMENT NORD DE FRANCE*

Bonjour, Le bâtiment étant dans un périmètre classé, ne faudrait-il pas faire appel à un architecte des Monuments Historiques plutôt ? Merci par avance pour votre retour. Cordialement.

Réponse

Bonjour, : Si vous le souhaitez, vous pouvez faire appel à un architecte des monuments historiques, mais ce n'est pas une obligation dans la mesure où le projet n'a pas vocation à modifier l'aspect extérieur du bâtiment.

Bien cordialement.